



Les Échos du 19 septembre 2021 25ème Semaine du Temps Ordinaire



La Vierge Marie à La Salette : *«Avancez, n'ayez pas peur, je suis ici pour vous conter une grande nouvelle»* (19 septembre 1846)

Oraison : *« Dieu qui a réconcilié le monde avec Toi au prix du sang versé par ton Fils, tu as voulu faire de sa mère debout près de la croix la réconciatrice des pécheurs. Par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, nous t'en supplions, accorde-nous le pardon de nos péchés. »*

Il y a 175 ans aujourd'hui, l'apparition de la Vierge Marie à La Salette

Le 19 septembre 1846, dans les alpages au-dessus du village de La Salette, deux enfants bergers, Mélanie Calvat (14 ans) et Maximin Giraud (11 ans), disent avoir rencontré une "Belle Dame" en pleurs, toute de lumière. D'abord assise et toute en larmes, la "Belle Dame" se lève et leur parle longuement de "son Fils" tout en citant des exemples tirés du concret de leur vie. **Elle leur laisse un Message** en les chargeant de le **"faire bien passer à tout son peuple."** Toute la clarté dont elle est formée et qui les enveloppe tous les trois, vient d'un grand Crucifix qu'elle porte sur sa poitrine, entouré d'un marteau et de tenailles. Elle porte sur ses épaules une lourde chaîne et, à côté, des roses. Sa tête, sa taille et ses pieds sont entourés de roses. Puis la " Belle Dame " gravit un raidillon et disparaît dans la lumière.



Le 19 septembre 1851, après une enquête longue et rigoureuse, Mgr Philibert de Bruillard, l'évêque de Grenoble, déclarera dans un mandement : *"L'apparition de la Sainte Vierge à deux bergers sur la montagne de La Salette [...] porte en elle-même tous les caractères de la vérité et que les fidèles sont fondés à la croire indubitable et certaine."* En 1855, Mgr Ginoulhiac, évêque de Grenoble, après une nouvelle enquête confirme la décision de son prédécesseur, tout en déclarant : *"La mission des bergers est finie, celle de l'Église commence."*

Une petite partie du message :



... Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils. Il est si fort et si pesant que je ne puis plus le maintenir. Depuis le temps que je souffre pour vous autres ! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse. Pour vous autres, vous n'en faites pas cas ! Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous autres. Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième et on ne veut pas me l'accorder. C'est ça qui appesantit tant le bras de mon Fils. Et aussi, ceux qui mènent les charrettes ne savent pas jurer sans mettre le nom de mon Fils au milieu. Ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils. ...

(à lire en entier sur le site du sanctuaire <http://lasalette.cef.fr/Le-Message-de-La-Salette>)

Le père de Maximin, M. Giraud, va en être tout ébranlé, lui le sceptique mécréant qui refusa d'abord d'écouter les sornettes de son fils. Mais quand il vit le blé gâté, il s'inquiéta profondément devant la famine, et fut bouleversé, rejoint par l'amour du Dieu Père auquel il n'arrivait plus à croire. Et quand, guéri de son asthme, il redescendit de la montagne où il avait bu à la source, dès le lendemain, il reçut le sacrement de la Réconciliation et de l'Eucharistie, à laquelle il participa désormais tous les jours jusqu'à sa mort.

(textes copiés du site internet du sanctuaire)

Prière à Notre-Dame de La Salette : *« Souvenez-Vous, ô Notre-Dame de La Salette, véritable Mère de Douleurs, des larmes que Vous avez versées pour moi sur le Calvaire et dans Votre miséricordieuse Apparition ; souvenez-Vous aussi de la peine que Vous prenez toujours pour moi afin de me soustraire aux coups de la justice de Dieu ; et voyez si, après avoir tant fait pour Votre enfant, Vous pouvez maintenant l'abandonner. Ranimé par cette consolante pensée, je viens me jeter à Vos pieds, malgré mes infidélités et mes ingratitude. Ne repoussez pas ma prière, ô Vierge Réconciatrice, mais convertissez-moi, faites-moi la grâce d'aimer Jésus par-dessus tout, et de Vous consoler Vous-même par une vie sainte pour que je puisse un jour Vous voir au Ciel. Ainsi soit-il. »*

Prière : La sœur du père Bellon, Anne-Marie, est partie sereinement cette semaine vers l'Église Céleste pour retrouver Notre Seigneur : « *La vie, n'est pas détruite, elle est transformée ; et lorsque prend fin leur pèlerinage sur la terre, ils ont déjà une demeure éternelle dans les cieux.* » (Préface 1 des défunts). Associons-nous aussi aux nombreux paroissiens de l'église Saint-Jacques dont elle a été un membre fidèle pour de nombreuses années après avoir aussi bien connu notre église Saint-Louis.

Messe de Rentrée de la Paroisse – Dimanche 3 octobre 2021

- La messe de Rentrée sera concélébrée par tous les prêtres de la paroisse le dimanche 3 octobre à Saint-Vincent de Paul à 10h30. La messe sera animée entre autre par l'aumônerie MDL (Maison du Lycéen).
- La messe sera suivie d'un long moment de convivialité (11h45 – 13h30) pendant lequel tous les paroissiens seront invités à participer à quelques « ateliers » (témoignages et partages sur les propositions de la paroisse en plus des célébrations liturgiques).
- Il n'y aura pas de messe dominicale anticipée à Saint-Vincent de Paul ni à Saint-André, seulement à Notre-Dame Réconciliatrice (18h). Dimanche, pas de messe à Saint-Luc ni à Notre-Dame Réconciliatrice. À Saint-Louis, pas de messe à 10h, mais les messes de 8h et 18h30 sont maintenues !
- Nous vous espérons très nombreux à cet évènement car la Mission Évangélique auquel Notre Seigneur Jésus nous appelle est difficile, nous devons nous épauler les uns les autres.

Les Annonces :

- **Pèlerinage diocésain à La Salette - Les 25 et 26 septembre 2021 :** Le thème sera "*Église, famille de Dieu avec Marie, en famille, à la suite du Christ*". Détails sur le site du diocèse (www.diocese-grenoble-vienne.fr).



Le dimanche 26 septembre, la Paroisse organise un déplacement par car : Départ Place Lavalette (*face Musée*) 7h30 précises ; Retour vers 19h30/20h ; Prix : Adultes 20 € & moins de 12 ans accompagnés gratuits. Prendre contact avec la Maison paroissiale, au 04 76 87 27 82 ou 1, rue de Sault (du lundi au samedi de 10h à 12h et lundi au mercredi de 15h à 17h)

Jusqu'au 26 septembre au sanctuaire : exposition "**Arcabas, au cœur de la Salette**"

- **Journées du patrimoine à Saint-Louis - dimanche 19 septembre :**
 - À **Saint-Louis**, la société des amis de l'orgue de Saint-Louis invite à découvrir l'orgue avec 2 présentations de 45 minutes environ, l'une à 15h, la seconde à 16h30
 - A **Saint-Luc**, portes ouvertes après la messe de 9h jusqu'à 17h avec ventes de brioches (taille 6 personnes – stock limité)
- **Partages d'Évangile :** Dans l'église Saint-Luc le vendredi 24 septembre de 17 h à 18 h 15. Les échanges s'effectueront sur l'Évangile du dimanche suivant.
- Le parcours "**L'Apocalypse de saint Jean – Message pour Temps d'Épreuve**" commencera le mardi 5 octobre de 10h à 11h à Notre-Dame Réconciliatrice avec Sœur Marie-Ange Prudhomme comme intervenante.
- **Catéchisme :** La prochaine séance se tiendra le dimanche 26 septembre (à Saint-Vincent de Paul et à Notre-Dame Réconciliatrice. Il sera encore temps de s'inscrire (de 3 ans à CM2)
- **Rentrée du MEJ sur Grenoble :** réunion d'information le vendredi 24 septembre à 18h30 au centre œcuménique Saint-Marc



Paroisse Notre-Dame de l'Espérance 1 & 2, rue de Sault, 38000 Grenoble Tél : 04 76 87 27 82 Mél: secretariat@ndesperance.com Web : www.ndesperance.com	Inscription à la Lettre-Info : lettre-info.ndesperance.com
	Pour le fonctionnement de la paroisse, merci de votre don à la Contribution Paroissiale <i>Avec le coupon dans les enveloppes disponibles dans nos églises ou consulter dons.ndesperance.com pour toutes les options possibles !</i>
La paroisse ne vit que de vos dons pour témoigner de la Miséricorde de Dieu !	